

PISTES D' ACTIONS DES ATELIERS

Atelier 1 : les variables et les dimensions dans les camps de jour ainsi que les stéréotypes sexuels dans les camps de jour

Pistes d'actions :

- Favoriser le développement global de l'enfant par le plaisir en utilisant les moyens et les ressources disponibles dans une perspective sécuritaire;
- Améliorer la communication entre les camps de jour et les parents;
 - S'assurer de l'adéquation de l'offre de services des camps de jour en fonction de la mission, la nature et des objectifs des camps de jour.

Atelier 2 : impartition des camps de jour dans le milieu communautaire et privé

Objectif :

Définir les actions et le processus à appliquer dans le cas où la municipalité s'inscrit dans un mode d'impartition.

Pistes d'actions :

- Assurer la même qualité d'un camp de jour à l'autre par l'intermédiaire de normes et de balises, notamment celles du cadre de référence de l'ACQ dans un contexte d'un cahier de charge précis et défini;
- Définir les objets, responsabilités réciproques et modalités de délégation. Prendre le soin de se poser les bonnes questions en définissant le rôle et la responsabilité de la municipalité et du choix de l'impartition;
- S'assurer du respect de l'application pragmatique de la délégation;
- Créer et consolider des partenariats solides peu importe le choix désiré.

Atelier 3 : défi d'opération des camps de jour en milieu rural

Pistes d'actions :

- Initier ou renforcer les partenariats locaux, l'implication des municipalités voisines et les appuis supra-locaux, régionaux et nationaux;
- Remettre au centre du camp de jour et de son rôle la notion d'expérience à saveur locale et teintée du milieu rural. Ce qu'il faut retenir : loisir, jeu, ludique, plaisir et animation vivante;
- Soutenir la reconnaissance et l'engagement des élus dans l'offre de services en camps de jour;
- Revendiquer la régularisation légale des camps de jours par l'adoption d'un processus de certification des camps de jour en milieu rural.

Atelier 4 : modèle d'intégration développé pour les camps de jour aux Îles-de-la-Madeleine et présentation du programme SOS Intégration

Pistes d'actions :

- Poursuivre les efforts de consolidation des liens partenariaux;
- Formaliser les mécanismes de collaboration;
- Universaliser la formation FACC;
- Comprendre la notion d'accommodements raisonnables et de contraintes excessives;

Atelier 5 : Recrutement et formation

Pistes d'actions :

- Reconnaître et valoriser les compétences des intervenants impliqués dans les camps de jour;
- Développer et consolider les mécanismes de recrutement et de rétention du personnel des camps de jour;
- Promouvoir le mentorat et l'accompagnement chez les animateurs.

Atelier 6 : Utilisation des données mises à la disposition des municipalités et des intervenants en camp de jour pour justifier leurs interventions ou pour justifier le camp de jour en soi et information sur le benchmarking

Pistes d'actions :

- Développer d'un outil de veille et de partage des données des camps de jour;
- Établir des balises minimums pour l'obtention d'un permis d'opération;
- Établir des indicateurs pour analyser l'expérience des jeunes.